

# neomoscan G 7

Version: 3 / FR

remplace la version: 2 /  
FR

Date de révision:  
28.11.2023

Date d'impression  
20.03.24

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

neomoscan G 7

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisations identifiées

Lubrifiant pour chaîne de convoyage

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Adresse:

Chemische Fabrik Dr. Weigert GmbH & Co. KG  
Mühlenhagen 85  
D-20539 Hamburg  
No. de téléphone +49 40 789 60 0  
No. Fax +49 40 789 60 120  
www.drweigert.com

sida@drweigert.de

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

ORFILA téléphone : +33 1 45 42 59 59 (24 heures sur 24 et 7 jours sur 7)

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4	H302
Eye Dam. 1	H318
STOT RE 2	H373
Aquatic Acute 1	H400
Aquatic Chronic 2	H411
Skin Irrit. 2	H315

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.  
Pour l'explication des abréviations voir section 16.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

#### Pictogrammes de danger



#### Mention d'avertissement

Danger

#### Mentions de danger

H302  
H318

Nocif en cas d'ingestion.  
Provoque de graves lésions des yeux.

# neomoscan G 7

Version: 3 / FR

remplace la version: 2 /  
FR

Date de révision:  
28.11.2023

Date d'impression  
20.03.24

H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## Conseils de prudence

P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Éliminer seulement les emballages complètement vidés et fermés. Pour l'élimination du produit restant voir fiche de données de sécurité.

## composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient	N-cocoalkyltriméthylendiamine acetate; cocodiaminopropanacetate oleyl (10EO) carboxylate; isotridécanol, éthoxylé
----------	---

## 2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB. Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes pour l'homme. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

#### Composants dangereux

##### cocodiaminopropanacetate oleyl (10EO) carboxylate

Concentration	>= 1	<	10	%	
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)					
	Skin Irrit. 2		H315		
	Eye Dam. 1		H318		
	STOT RE 1		H372		
	Aquatic Acute 1		H400		
	Aquatic Chronic 1		H410		
	Acute Tox. 3		H301		Voie d'exposition: orale

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

	Aquatic Acute 1	M = 100	
cATpE	orale	100	mg/kg

##### isotridécanol, éthoxylé

No. CAS	69011-36-5			
Concentration	>= 1	<	5	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)				
	Acute Tox. 4		H302	Voie d'exposition: orale
	Eye Dam. 1		H318	

##### N-cocoalkyltriméthylendiamine acetate

No. CAS	61791-64-8			
No. EINECS	263-196-9			
Concentration	>= 1	<	10	%

# neomoscan G 7

Version: 3 / FR

remplace la version: 2 /  
FR

Date de révision:  
28.11.2023

Date d'impression  
20.03.24

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Irrit. 2	H315
Eye Dam. 1	H318
STOT RE 1	H372
Aquatic Acute 1	H400
Aquatic Chronic 1	H410
Acute Tox. 3	H301

Voie d'exposition: orale

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

	Aquatic Acute 1	M = 100
cATpE	orale	100 mg/kg

## Autres données

pour le texte des avertissements de danger H voir rubrique 16

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Indications générales

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Procéder à un lavage corporel soigneux (douche ou bain). Dans tous les cas, présenter au médecin la fiche de données de sécurité.

#### En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas d'inhalation de brouillard, demander l'avis d'un médecin.

#### En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau. Conduire chez le médecin.

#### En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes. Appeler aussitôt un médecin.

#### En cas d'ingestion

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Faire boire beaucoup d'eau par petites gorgées. Ne pas faire vomir.

#### Protéger les secouristes

Secouristes: Faites attention à l'autoprotection

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu à ce jour.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

#### Avis aux médecins / Risques

Après l'ingestion avec le vomissement suivant il se produit l'aspiration dans les poumons et ca peut provoquer la pneumonie chimique ou l'étouffement

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyen d'extinction approprié

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

#### Moyens d'extinction non-appropriés

# neomoscan G 7

Version: 3 / FR

remplace la version: 2 /  
FR

Date de révision:  
28.11.2023

Date d'impression  
20.03.24

Jet d'eau

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux.

## 5.3. Conseils aux pompiers

### Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Ne pas inhaler les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie. En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

### Autres données

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Conseils pour une manipulation sans danger

Eviter la formation d'aérosol. Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Conserver le récipient bien fermé.

#### Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit n'est pas combustible.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Température de stockage recommandée

Valeur > 6 < 30 °C

#### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé. Aire de stockage dotée d'une bonne aération. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

#### Classes de stockage

Classe de stockage d'après 10-13 Autres matières combustibles et non combustibles  
TRGS 510

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

pas de données

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

# neomoscan G 7

Version: 3 / FR

remplace la version: 2 /  
FR

Date de révision:  
28.11.2023

Date d'impression  
20.03.24

## Autres données

Autres paramètres à contrôler ne sont pas connus.

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à disposition. Tenir une douche de secours à disposition. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).

### Protection respiratoire - Note

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Filtre à particules P2

### Protection des mains

Gants résistant aux produits chimiques

Utilisation Contact permanent avec les mains

Matériau approprié néoprène

Épaisseur du gant  $\geq$  0,65 mm

Temps de pénétration  $>$  480 min

Matériau approprié nitrile

Épaisseur du gant  $\geq$  0,4 mm

Temps de pénétration  $>$  480 min

Matériau approprié butyle

Épaisseur du gant  $\geq$  0,7 mm

Temps de pénétration  $>$  480 min

Utilisation Contact de courte durée avec les mains

Matériau approprié nitrile

Épaisseur du gant  $\geq$  0,11 mm

La protection des mains doit se conformer EN 374.

### Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale; La protection des yeux doit se conformer EN 166.

### Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques. Chaussures de sécurité

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**État de la matière** Liquide, limpide

**Couleur** jaune

**Odeur** caractéristique

#### Point de fusion

Remarque non déterminé

#### Point de congélation

Remarque non déterminé

#### Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Remarque non déterminé

#### inflammabilité

évaluation non déterminé

#### Limite inférieure et supérieure d'explosion

Remarque non déterminé

#### Point d'éclair

# neomoscan G 7

Version: 3 / FR

remplace la version: 2 /  
FR

Date de révision:  
28.11.2023

Date d'impression  
20.03.24

Valeur > 100 °C  
méthode closed cup

## Température d'inflammabilité

Remarque non déterminé

## température de décomposition

Remarque

Remarque non déterminé

## valeur pH

Valeur env. 6,0 °C  
température 20

## Viscosité

Remarque non déterminé

## solubilité(s)

Remarque non déterminé

## Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Remarque non déterminé

## Pression de vapeur

Remarque non déterminé

## Densité et/ou densité relative

Valeur 1,00 g/cm<sup>3</sup>  
température 20 °C

## Densité de vapeur relative

Remarque non déterminé

## 9.2. Autres informations

### La limite de l'odeur

Remarque non déterminé

### Le coefficient de l'évaporation

Remarque non déterminé

### Hydrosolubilité

Remarque miscible en toutes proportions

### propriétés explosives

évaluation non déterminé

### Propriétés comburantes

évaluation Aucun(e) n'est connu(e).

### Autres données

Aucun(e) n'est connu(e).

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

### 10.2. Stabilité chimique

Pas de réaction dangereuse connue.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

### 10.4. Conditions à éviter

# neomoscan G 7

Version: 3 / FR

remplace la version: 2 /  
FR

Date de révision:  
28.11.2023

Date d'impression  
20.03.24

Pas de réaction dangereuse connue.

## 10.5. Matières incompatibles

Aucuns connus.

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë par voie orale

ATE 880 mg/kg  
méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)  
Remarque Les critères de classification sont remplis.

#### Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

##### isotridécanol, éthoxylé

Espèces rat  
DL50 300 à 2000 mg/kg

#### Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité aiguë par inhalation

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Corrosion/irritation cutanée

évaluation irritant  
Remarque Les critères de classification sont remplis.

#### Corrosion/irritation cutanée (Composants)

##### isotridécanol, éthoxylé

Espèces lapin  
évaluation Non irritant

#### lésions oculaires graves/irritation oculaire

évaluation Corrosif  
Remarque Les critères de classification sont remplis.

#### lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)

##### isotridécanol, éthoxylé

Espèces lapin  
évaluation Irritant - risque de lésions oculaires graves

#### sensibilisation

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Mutagénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité pour la reproduction

# neomoscan G 7

Version: 3 / FR

remplace la version: 2 /  
FR

Date de révision:  
28.11.2023

Date d'impression  
20.03.24

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Cancérogénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

### Exposition unique

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### exposition répétée

évaluation Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée  
Remarque Les critères de classification sont remplis.

## Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## 11.2. Informations sur les autres dangers

### Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme

Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes chez l'homme.

### Expériences issues de la pratique

L'inhalation peut provoquer des irritations des voies respiratoires.

### Autres données

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

#### Indications générales

non déterminé

#### Toxicité pour les poissons (Composants)

##### isotridécanol, éthoxylé

Espèces	carpe ( <i>Cyprinus carpio</i> )				
CL 50	1	à	10	mg/l	
Durée d'exposition	96	h			
méthode	OCDE 203				

#### Toxicité pour les daphnies (Composants)

##### isotridécanol, éthoxylé

Espèces	Daphnia magna				
CE50	1	à	10	mg/l	
Durée d'exposition	48	h			
méthode	OCDE 202				

#### Toxicité pour les algues (Composants)

##### isotridécanol, éthoxylé

Espèces	Scenedesmus subspicatus				
CE50	1	à	10	mg/l	
Durée d'exposition	72	h			
méthode	OCDE 201				

#### Toxicité pour les bactéries (Composants)



# neomoscan G 7

Version: 3 / FR

remplace la version: 2 /  
FR

Date de révision:  
28.11.2023

Date d'impression  
20.03.24

## isotridécanol, éthoxylé

Espèces  
CE50

boue activée  
140

mg/l

## 12.2. Persistance et dégradabilité

### Indications générales

non déterminé

### Biodégradabilité (Composants)

#### isotridécanol, éthoxylé

évaluation

Facilement biodégradable (critères OCDE)

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

### Indications générales

non déterminé

### Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Remarque

non déterminé

## 12.4. Mobilité dans le sol

### Indications générales

non déterminé

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

### Indications générales

non déterminé

### Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT

Le produit ne contient aucune substance vPvB.

## 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

### Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

## 12.7. Autres effets néfastes

### Indications générales

non déterminé

### Information supplémentaire sur l'écologie

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Déchets de résidus

Code de déchets CEE

18 01 06\*

produits chimiques à base de ou contenant des substances dangereuses

Code de déchets CEE

20 01 29\*

détergents contenant des substances dangereuses

Les numéros de code de déchets mentionnés selon le catalogue européen des déchets tiennent lieu de recommandation. Une détermination définitive doit être effectuée en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

#### Emballages contaminés

# neomoscan G 7

Version: 3 / FR







remplace la version: 2 /  
FR

Date de révision:  
28.11.2023

Date d'impression  
20.03.24

Code de déchets CEE 15 01 02 emballages en matières plastiques  
Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.  
Code de déchets CEE 15 01 10\* emballages contenant des résidus de substances  
dangereuses ou contaminés par de tels résidus  
Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional d'élimination  
des déchets.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	-		
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	3082	3082	3082
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (N-cocoalkyltriméthylendiamine acetate, cocodiaminopropanacetate oleyl (10EO) carboxylate)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (N-cocoalkyltriméthylendiamine acetate, cocodiaminopropanacetate oleyl (10EO) carboxylate)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (N-cocoalkyltriméthylendiamine acetate, cocodiaminopropanacetate oleyl (10EO) carboxylate)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	9	9	9
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III
Quantité limitée	5 l	5 l	
Les catégories de transport	3		
14.5. Dangers pour l'environnement	 DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT	Polluant marin  ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS	 ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS

### Information pour tous les modes de transport

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir paragraphes 6 à 8

### Autres informations

#### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

# neomoscan G 7

Version: 3 / FR

remplace la version: 2 /  
FR

Date de révision:  
28.11.2023

Date d'impression  
20.03.24

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Catégories d'accident suivant la Directive 2012/18/UE

Catégorie	E1	Danger pour l'environnement aquatique	100.000	kg	200.000	kg

#### COV

COV (CE)	0	%
----------	---	---

#### Autres réglementations

Observer les contraintes liées au travail des jeunes.

#### Autres informations

Le produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC).

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Classification et méthode utilisée pour la dérivation de la décision concernant la classification de mélanges conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 CLP :

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4	H302	Méthode de calcul
Eye Dam. 1	H318	Méthode de calcul
STOT RE 2	H373	Méthode de calcul
Aquatic Acute 1	H400	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 2	H411	Méthode de calcul
Skin Irrit. 2	H315	

#### mentions de danger H-de la rubrique 2/3

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### catégories de danger CLP de la rubrique 2/3

Acute Tox. 3	Toxicité aiguë, Catégorie 3
Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique, aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 2
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, Catégorie 2
STOT RE 1	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée STOT rép., Catégorie 1

# neomoscan G 7

Version: 3 / FR

remplace la version: 2 /  
FR

Date de révision:  
28.11.2023

Date d'impression  
20.03.24

STOT RE 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée  
STOT rép., Catégorie 2

## abréviations

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

ICAO: International Civil Aviation Organization

IATA: International Air Transport Association

VOC: Volatile Organic Compound

LD: Lethal dose

LC: Lethal concentration

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: Very persistent and very bioaccumulative

SVHC: Substances of very high concern

MARPOL 73/78: International Convention for the Prevention of Pollution From Ships, 1973 as modified by the Protocol of 1978 (MARPOL: Marine Pollution)

IBC: Intermediate Bulk Container

CAS: Chemical Abstracts Service

ISO: International Organization for Standardization

OEL: Occupational exposure limit

OECD: Organisation for Economic Co-operation and Development

UN: United Nations

IMO: International Maritime Organization

## Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : \*\*\*

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.